



Le Bulletin

INFOS COTE D'OR

✉ : cgt.021@cp.finances.gouv.fr
site Internet : www.tresor.cgt.fr/21

Mars 2006

Numéro 88

Dans ce numéro

SPECIAL INFORMATIQUE.

- 1 HELIOS : quel bilan ?
- 2 COPERNIC : où en est-on ?
- 3 EDITIQUE : vers l'usine.
- 4 L'EMPIRE ECLATE (suite et pas fin).
- 5 BREVES

HELIOS : quel bilan ?

Au moment où la DGCP annonce le redémarrage du déploiement de l'application à compter de mars 2006, il convient de faire le bilan. La "pause qualité" décidée dans l'urgence par la Direction face aux difficultés de l'application, n'a pas permis de tout résoudre. En témoignent les échos des 92 postes sous HELIOS fin 2005 (l'indice qualité n'est pas au beau fixe) et le redémarrage "prudent" annoncé : 40 postes en mars, 100 en avril, 60 en mai, 100 en juin et 50 en juillet. La couverture totale est prévue pour fin 2008. On est loin des ambitions du départ !

Côté informaticiens, la situation n'est guère meilleure. La mainmise de la société privée ATOS est totale. A chaque niveau les équipes, même lorsqu'elles comprennent des informaticiens du Trésor, sont dirigées par le privé. Celui-ci exploite l'application au DIT de Versailles et n'a aucunement créé les conditions d'un transfert de compétences vers les équipes du Trésor. L'intégration des données venant des applications RCT, CLARA ou DDPAC pose toujours des difficultés. Cette fonction est aussi dirigée et encadrée par la société ATOS. L'ambiance dans les équipes est exécrable. Les conditions de travail sont lamentables : travail le samedi, le dimanche voire de nuit ! Côté Trésor il y a un manque évident de PSE.

Le développement de l'application est assurée à Versailles mais à 1 km du DIT : un étage étant réservé aux intervenants du privé et un autre aux agents du Trésor. La TMA (tierce maintenance applicative) annoncée comme devant être assurée par le Trésor n'en prend pas le chemin. La société ATOS crée toutes les conditions pour que ce soit elle qui en soit chargée !

Il apparaît qu'il y a un véritable problème de fonctionnement du Programme HELIOS. Rattaché directement au Directeur Général de la CP, sans réel contrôle de la sous-direction informatique, ce programme apparaît comme autonome. L'absence de visibilité du fonctionnement au sein du plateau HELIOS, le manque d'encadrement par des règles bien définies, une organisation fragile qui repose sur peu de personnes ayant une connaissance réelle du fonctionnement global du projet sont autant d'éléments qui font craindre les conditions de la généralisation du déploiement.

Avant même d'être déployé intégralement HELIOS serait-il déjà à revoir ?

CONTACTS

Vos élus CGT en CAP :

Agents de recouvrement (AR-ARP2-ARPI) : PETEY Marie-Claude (TG Dépôts), GONTHIER Patrice (T. CHU), CHOUMETTE Dominique (TG Recouvrement-Gestion), BAILLY Catherine (TG-Pensions), LOMBARD Sylvie (TG Suppléance), BLANCHE Michèle (T. Chenôve).

Contrôleurs : MONIN Pierre-Yves (TG-DI), BOURDIN Arnaud (TG-DI), CLERE Jean-Claude (TG DI), PETIT René (TG Suppléance).

Inspecteurs : GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française), ANGLADE Pierre (TG-DI).

Vos représentants CGT en CTPL :

ANGLADE Pierre (TG-DI), BAILLY Catherine (TG-Pensions), GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française), CLERE Jean-Claude (TG DI), GONTHIER Patrice (T. CHU), GENELOT Ludovic (T. Genlis).

Vos représentants CGT au Comité Hygiène et Sécurité (CHS-DI) : BOURDIN Arnaud (TG-DI 03-80-59-26-14) et GONTHIER Patrice (T. CHU 03-80-29-33-50).

Vos représentants CGT au Comité Action Sociale et Sanitaire (CDAS) : SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve 03-80-54-07-20) et PETEY Marie-Claude (TG Dépôts 03-80-59-27-18).

COPERNIC : où en est-on ?

Ce projet est piloté au sein d'un SCN (service à compétence nationale) bi-directionnel (DGI-DGCP). Comme pour Helios, la présence du privé est forte et les plannings de déploiement ne seront pas respectés. Au sein du SCN il n'y a plus d'équipes mixtes (fonctionnaires / privé) et maintenant c'est le cloisonnement qui prévaut.

Comme au Trésor, les conditions du transfert de compétences ne sont plus assurées.

Les CSI (centres de services informatiques) connaissent de fortes restructurations. La tentative de faire des mutations forcées avait abouti à une forte journée de grève le 13.12.2004 ce qui a permis de faire reculer la DGI. En juin 2005, les annonces de ne plus faire de mutations forcées,

d'une garantie indemnitaire pour la catégorie C, d'un processus de requalification des personnels... n'ont plus eu de suite à la rentrée. La DGI s'inscrit plus dans une logique de communication que de réelle négociation.

Au sein des CSI, la DGI propose une nouvelle organisation du travail basée :

- sur le travail en équipe,
- avec des heures supplémentaires,
- et la généralisation des astreintes.

EDITIQUE : vers l'usine

Le but poursuivi par la DGCP : une seule usine d'impression en France, traitera tout ce qui doit être adressé aux contribuables. Cette usine emploierait 50% d'agents Trésor et 50% d'agents de La Poste (60 personnes en tout) pour la production de « produits finis », directement expédiables sans transit par un centre de tri postal.

Le reste des impressions, ne transitant pas par La Poste, sera fait au niveau local : ce qui ne nécessitera plus que deux personnes par DIT..

La localisation est prévue dans la banlieue lyonnaise. La mise en exploitation du site est prévue pour début 2008.

Le DIT de Lyon prépare cette future usine en libérant de l'espace (départ de la machine) pour installer des serveurs pour la gestion des flux **en amont de l'usine..** La TG du Rhône cherche une plate-forme à louer pendant un an et demi (juillet 2006-décembre 2007) pour faire les essais sur les machines de l'usine, déjà achetées (!). Ces essais seront faits par des sociétés de service.

Les agents de façonnage des DIT n'auraient (aux conditions actuelles) que le choix entre les 2 "plans sociaux" (4 ans de prime ou maintien de la prime avec dégressivité en rapport avec leur avancement). Deux agents de traitement seraient conservés à terme dans les DIT pour les impressions locales.

BREVES

Déficit d'information important et absence de vision sur l'avenir

Depuis le début du SDI (presque 10 ans) c'est une caractéristique qui s'aggrave. Que ce soit par la DGCP ou les directions locales, aucune information n'est donnée sur l'avenir de l'informatique du Trésor. Il semble que certaines missions sont données à des DIT plus en fonction de réactions ou de l'action des chefs de DIT qu'au regard d'une politique cohérente.

Impression générale de ne plus maîtriser grand chose

Ce sentiment est partagé aussi bien à la 3^{ème} sous-direction que dans certains DIT où l'implication des sociétés privées est plus ou moins forte (Versailles, Bordeaux, Dijon). Le secteur privé est de plus en plus présent que ce soit sur les projets eux-mêmes (Helios, Copernic, Chorus) qu'en terme d'audit (la société STERIA notamment qui procède à plusieurs études sur la façon dont travaillent nos équipes...).

L'empire éclaté (suite et pas fin)

Le déménagement du DI de Dijon a pour conséquence néfaste directe d'éloigner les personnels du matériel GCOS 7 et UNIX dont ils ont la charge. Il va sans dire que cet éloignement géographique (non prévu dans le projet d'origine qui consistait en un déménagement complet du DI) va compliquer grandement les opérations de maintenances sur le site actuel (l'achat d'une voiture-navette s'est imposé) et remet en cause la survie même de l'activité informatique à Dijon. La salle des machines de la rue de Soissons étouffe en effet sous les contraintes immobilières et les mètres carrés qu'elle représente attirent les convoitises des réorganisateur(trices) qui pullulent sous nos latitudes ces temps-ci. Pessimisme exagéré ? Certes mais alors pourquoi l'application Pension nationale ne reçoit-elle pas la machine Bull dernier modèle réclamée depuis longtemps ? Tout simplement parce que l'investissement ne semble plus nécessaire en haut lieu, semble-t-il

BULLETTIN D'ADHESION

(à retourner à l'un des représentants CGT de Côte d'Or)

NOM et PRENOM :

AFFECTATION :

GRADE : ECHELON :